

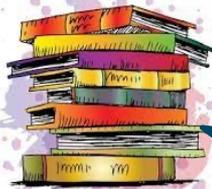
LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE :

CHOISIR SON PARCOURS

Lidia Auclair. Provisseure du LGT Cormeilles en Parisis

Michèle Ninassi. Psychologue éducation nationale.
CIO d'Argenteuil. 14 rue Alfred Labrière. 01 39 98 02 79.
Permanence au lycée le mardi.

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?



Voie générale
enseignement
abstrait, théorique
avec spécialisation
progressive



Voie technologique
Pour découvrir les
particularités d'un
secteur qui vous plait

> LA VOIE GÉNÉRALE

3 enseignements de spécialité au choix parmi 13 :

- > arts
- > biologie, écologie (dans les lycées agricoles uniquement)
- > éducation physique, pratiques et culture sportives
- > histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- > humanités, littérature et philosophie
- > langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- > littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- > mathématiques
- > numérique et sciences informatiques
- > physique-chimie
- > sciences de la vie et de la Terre
- > sciences de l'ingénieur
- > sciences économiques et sociales

> LA VOIE TECHNOLOGIQUE : 8 bacs

- > **S2TMD** (Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)
- > **ST2S** (Sciences et technologies de la santé et du social)
- > **STAV** (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)
- > **STD2A** (Sciences et technologies du design et des arts appliqués)
- > **STHR** (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
- > **STI2D** (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)
- > **STL** (Sciences et technologies de laboratoire)
- > **STMG** (Sciences et technologies du management et de la gestion)

**Il est possible de se porter candidat à une passerelle
en 1ère professionnelle : démarche construite,
anticipée et accompagnée au long de l'année**



■ **Anticipation, curiosité :**



Le samedi
23 mars

■ **Connaissance de soi :** ses valeurs
ses critères de priorité, ses centres d'intérêts : questionnaires



■ **Profil scolaire :** autonomie, gestion du temps,
résistance au stress, méthodes de travail,
résultats scolaires, accompagnement personnalisé



Français
Maths

■ **Accompagnement à l'orientation :** ACHOR ou accompagnement
hebdomadaire à l'orientation dans l'emploi du temps de l'élève : 1h/semaine

■ **Stage d'observation en entreprise :** deux semaines du 17/06 au 28/06 (non
obligatoire)

**A noter dans vos agendas : soirée de l'orientation 2de GT
mardi 6 février 2024**

« outils » accessibles via l'ENT



Médiacentre

Un onglet dédié à l'orientation avec des sites Internet utiles de la 2de à l'enseignement supérieur

e-sidoc : le portail documentaire du CDI

e-sidoc Réseau Canopé

LGT-PHILIPPE KIEFFER-CORMEILLES-
EN-PARISIS

Orientation

Dans cet espace, vous retrouverez une sélection de sites pour vous aider à faire vos choix d'orientation.

Si vous souhaitez prendre un rendez-vous avec Madame Ninassi, psychologue-EN, vous pouvez lui envoyer un mail via l'ENT.

Son bureau se trouve au fond du CDI.

Orientation - Lycée Philippe Kieffer

ORIENTATION AU LYCÉE	SECTEURS PROFESSIONNELS	FILIÈRES DE FORMATION
<p>L'ONISEP</p> <p>L'Onisep produit et diffuse toute l'information sur les formations et les métiers. Il propose aussi des services aux élèves, aux parents et aux équipes éducatives (orientation en ligne, sites spécialisés).</p> <p> ⓘ 🔗</p>	<p>GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE</p> <p>Portail de l'orientation et de la formation du secteur du numérique</p> <p> ⓘ 🔗</p>	<p>PARCOURSUP</p> <p>On le connaît comme le site dédié à l'orientation et l'affectation des élèves de terminale, mais c'est également une mine d'informations accessible à tous les élèves sur les établissements de formation en France (mise à jour annuelle courant décembre)</p> <p> ⓘ 🔗</p>
<p>ORIANE INFO</p>		



Moi

Des **questionnaires** qui vous interrogent sur vos **intérêts**, le **type d'études** qui pourraient vous convenir, vos **compétences** et vos **valeurs**.

- > Mes intérêts professionnels
- > Les métiers que je préfère
- > Mes Valeurs
- > Mes compétences générales
- > Le type d'études qui me conviendrait
- > Mon projet de vie **Nouveau**



Le Lycée

Des informations complètes sur **les filières en lycée général et technologique**.

- > Le nouveau bac
- > Après la seconde, la voie générale
- > Après la seconde, la voie technologique
- > Je simule mon bac général
- > Je simule mon bac technologique
- > Parcoursup
- > Quiz : Comment se passe le bac ?



Après le bac

Pour acquérir les grands repères de l'enseignement supérieur et obtenir des informations essentielles sur **les formations** et sur **les métiers**.

- > Le supérieur par type d'études
- > Le supérieur par secteur d'activités
- > Le minidico des métiers
- > Quiz : BTS ou BUT ?
- > Où sont inscrits les bacheliers dans le supérieur ?

L'information pour l'orientation

Je recherche un métier, une formation, un établissement...

[Rechercher](#)

[Je contacte un conseiller](#)

Collégien

Lycéen

Étudiant

Apprenti

En activité professionnelle

En recherche d'emploi



Boite à outils de l'orientation

LA :

<https://www.secondes-premieres2022-2023.fr/>



oniseP
SECONDES/PREMIÈRES
2022/2023

5 étapes à la carte
pour construire
mon avenir au lycée

 Étape 1	 Étape 2	 Étape 3	 Étape 4	 Étape 5
Je construis mon parcours au lycée Les enseignements au lycée → Le calendrier de l'orientation → Des conseils pour s'orienter → Horizons21 →	J'explore le monde économique et professionnel	Je découvre l'enseignement supérieur	Je précise mes choix	Je passe à l'action

<https://www.nouvelle-voiepro.fr/>



oniseP
NOUVELLE VOIE PRO

5 étapes pour réussir
dans la voie professionnelle

Je m'interroge

- [Les formations de la voie pro →](#)
- [Quiz sur la voie professionnelle →](#)
- [La voie pro, est-ce pour moi ? →](#)
- [Jeunes et professionnels →](#)
- [Portraits de pros →](#)
- [Je contacte un conseiller →](#)

LA SECONDE EI

[Retour à l'accueil](#)

vous êtes en

seconde générale et technologique

vous voulez poursuivre en

voie générale

[Comment ça marche ?](#)

Testez vos combinaisons
en sélectionnant 3 enseignements de spécialité

-  Arts
-  Biologie-écologie
-  Éducation physique, pratiques et culture sportives
-  Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
-  Humanités, littérature et philosophie
-  Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
-  Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
-  Mathématiques
-  Numérique et sciences informatiques
-  Physique-chimie
-  Sciences de l'ingénieur
-  Sciences de la vie et de la Terre
-  Sciences économiques et sociales

-  Arts et industries culturelles
-  Droit et sciences politiques
-  Informatique, mathématiques et numérique
-  Lettres, langues et communication
-  Santé
-  Sciences du vivant et géosciences
-  Sciences économiques et de gestion
-  Sciences humaines et sociales
-  Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques
-  Sport et activités physiques

 Faire une nouvelle simulation

 Ces enseignements de spécialité près de chez moi

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE D'ENSEIGNEMENT **GÉNÉRAL** ET **TECHNOLOGIQUE**

Chaque filière de baccalauréat est construite selon les mêmes principes

- En **première** * : tronc commun + 3 spécialités + AP (+ options)
- En **terminale** * : tronc commun + 2 spécialités + AP (+ options)

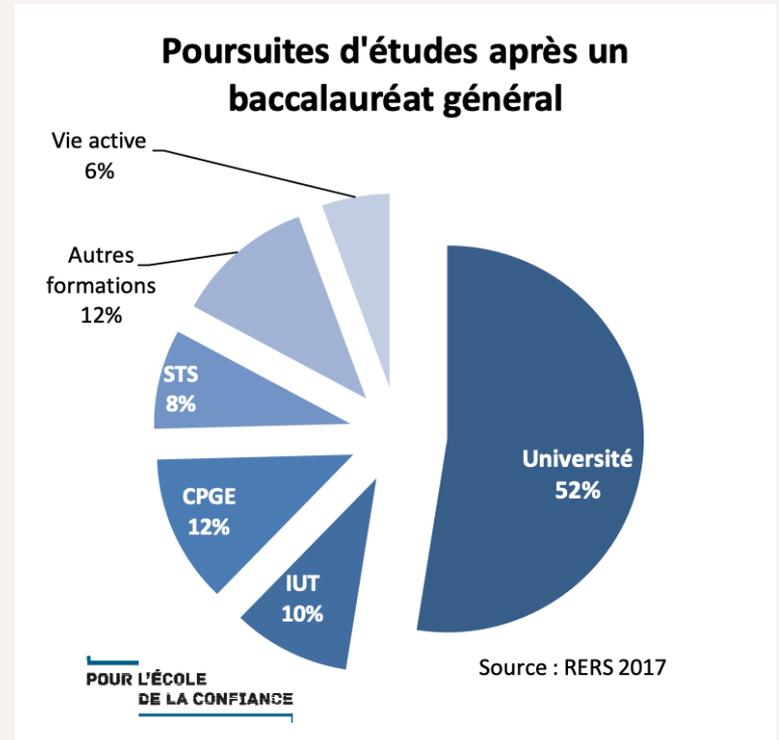
* En voie technologique les spécialités et leurs horaires sont automatiquement déterminés par la série choisie

Projet d'ouverture
Rentrée 2024 :
STMG
Rentrée 2025 :
STI2D



VOIE GÉNÉRALE

La première
et la terminale



ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Les élèves de la voie générale suivent des **enseignements communs** :

Enseignements communs	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

+ 1h30 de
mathématiques (sauf
si spé Maths)

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Les lycées proposent des enseignements de spécialité parmi les suivants:

- **Mathématiques**
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la vie et de la Terre**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Langues, littératures et cultures étrangères et régionales**
- **Numérique et sciences informatiques**
- Sciences de l'ingénieur
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- **Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)**
- Education physique, pratiques et culture sportives

Les lycées offrent **au moins les sept premiers** de ces treize enseignements de spécialité

Si l'élève souhaite choisir un enseignement de spécialité qui n'est pas offert par son établissement il peut le suivre dans un autre établissement ou par le CNED

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Actuellement
dans notre
bassin

	Histoire , géographie, géopolitique et sciences politiques	Langues, littérature et cultures étrangères	maths	Physique- Chimie	Sciences de la Vie et de la Terre	Sciences éco. et sociales	Humanités, littérature et philosophie	Arts	Littérature, langues et cultures de l'antiquité	Numérique et sciences informatique	Sciences de l'ingénieur	Education Physique, pratique et culture sportives
Lycée G. Braque		Ang/Esp										
Lycée J.V. Daubié		Ang/Esp						A.P				
Lycée J. Jaurès		Ang.										
Lycée N. et F. Léger		AMC/Esp										
Lycée de Bezons		Ang.										
Lycée Montesquieu		Ang/Esp/ AMC						Th				

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS



Ils ne sont pas proposés dans tous les lycées

- Des enseignements optionnels pour **élargir sa culture** ou compléter son profil :
 - En première et en terminale les élèves de la voie générale peuvent choisir un enseignement optionnel parmi :
 - Langue vivante C (**chinois**)
 - Arts (**musique**)
 - Langue des signes française (LSF)
 - Éducation physique et sportive
 - Langues et cultures de l'Antiquité (cumulable avec une autre option)
 - En terminale, les élèves peuvent également ajouter un enseignement optionnel pour élargir leurs possibilités d'études supérieures :
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

- Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers **une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité** :
 - ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
 - STL : Sciences et technologies de laboratoire
 - STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
 - STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
 - STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
 - STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
 - S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
 - STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

- **Des enseignements optionnels** :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique peuvent choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (en série STHR uniquement)
- Langue des signes française (LSF)
- Arts
- Education physique et sportive

LES ENSEIGNEMENTS

■ Enseignements communs :

- Français (en première) : 3h
- Philosophie (en terminale) : 2h
- Histoire Géographie : 1h30
- Langues vivantes (A et B) + enseignement technologique en langue vivante (ETLV) : 4h de langues vivantes (dont 1h d'ETLV)
- Education physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h sur l'année
- Accompagnement au choix de l'orientation : 54h à titre indicatif sur l'année

Soit 14h en classe de 1ère et 13h en Terminale.

■ Enseignements de spécialité :

- 3 enseignements de spécialité en première
- 2 enseignements de spécialité en terminale
- Les enseignements de spécialité sont déterminés par la série

> HORAIRES EN PREMIÈRE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

SÉRIES	3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRE S
S2TMD	Économie, droit et environnement du spectacle vivant Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	3h 5h30 5h30
ST2S	Physique-chimie pour la santé Biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales	3h 5h 7h
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation Territoires et sociétés Technologie	6h45 2h30 3h
STD2A	Physique-chimie Outils et langages numériques Design et métiers d'art	2h 2h 14h
STHR	Enseignement scientifique alimentation – environnement (ESAE) Sciences et technologies culinaires et des services Économie-gestion hôtelière	3h 10h 5h
STI2D	Innovation technologique Ingénierie et développement durable (I2D) Physique-chimie et mathématiques	3h 9h 6h
STL	Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	5h 4h 9h
STMG	Sciences de gestion et numérique Management Droit et économie	7h 4h 4h

> HORAIRES EN TERMINALE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

SÉRIES	2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	Horaires
S2TMD	Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales Pratique chorégraphique/musicale/théâtre	7h 7h
ST2S	Chimie, biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales	8h 8h
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation Territoires et technologie	6h45 4h30
STD2A	Analyse et méthodes en design Conception et création en design et métiers d'art	9h 9h
STHR	Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentaire environnement (ESAE) Économie-gestion hôtelière	13h 5h
STI2D	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec un enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique Physique-chimie et mathématiques	12h 6h
STL	Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	5h 13h
STMG	Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion Droit et économie	10h 6h

AU 2^E TRIMESTRE EN SECONDE

- Avant les vacances de Noël, chaque lycée informera les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation** grâce à la « fiche dialogue » renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.

LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces souhaits font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

** voire 5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement.*

LES PROCÉDURES

- Voie générale : si un enseignement de spécialité demandé n'est pas proposé au lycée, l'élève peut demander à changer de lycée (fiche spécifique à renseigner en fin d'année)
- Voie technologique : l'affectation via AFFELNET-LYCÉE concerne 6 séries : STAV, STHR, STI2D, STL, STMG et ST2S.
Le barème pris en compte est constitué des moyennes des notes trimestrielles de l'année en cours.
Il n'y a pas de priorité pour les élèves déjà inscrits dans l'établissement demandé. Pour STMG, une priorité géographique est donnée pour les lycées d'accueil du bassin de formation.
- Voie professionnelle : Affectation via AFFELNET-LYCÉE. Le bien-fondé d'une demande de passerelle est examinée en juin par une commission pédagogique départementale. L'avis de cette commission est pris en compte ainsi que les résultats scolaires de l'année.

Merci de votre attention
questions ?

Des



LE BACCALAURÉAT

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et 1 épreuve orale terminale (« grand oral »).
 - Ces épreuves sont organisées sur un modèle comparable aux anciennes épreuves du baccalauréat.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - **30 % correspondant à la moyenne de l'élève au cours du cycle terminal** en histoire-géographie, LVA-LVB, enseignement scientifique dans la voie générale ou mathématiques dans la voie technologique, et EPS. Chacun de ces cinq enseignements compte à poids égal, soit 6 %, sur le cycle terminal ;
 - **8%** correspondant à la moyenne dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première ;
 - **2%** correspondant à la moyenne dans l'enseignement moral et civique, sur le cycle terminal.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves terminales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

CALCUL DE LA NOTE DU BAC

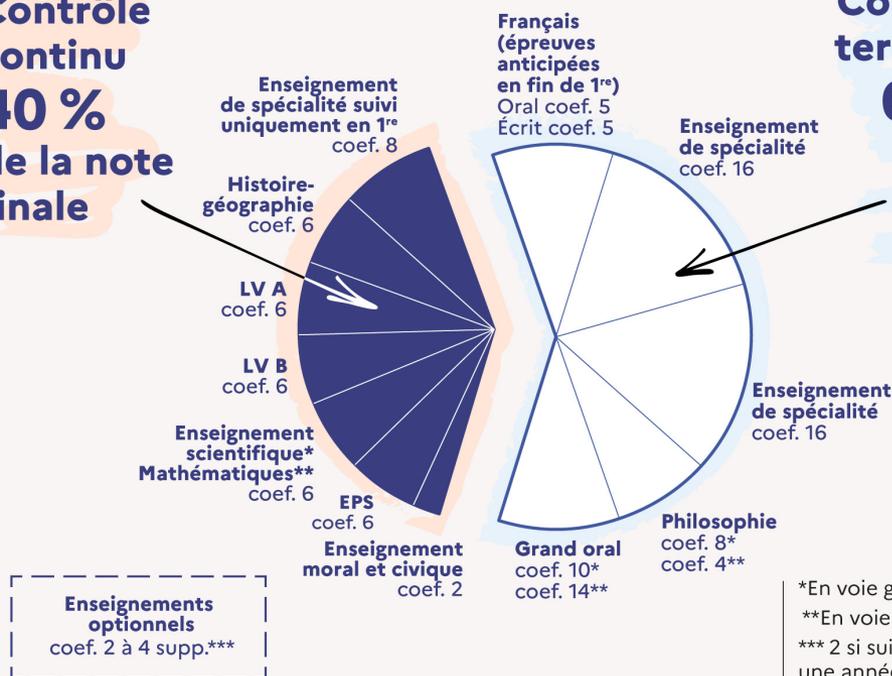
BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale



Contrôle continu
40 %
de la note finale

Contrôle terminal
60 %
de la note finale



*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale



STAGE D' OBSERVATION EN ENTREPRISE

- Niveau : seconde
- La date : du 17 au 28 juin 2024
- Caractère facultatif
- Pas d'évaluation , ni de rapport de stage
- Pas d'aide à la recherche de stage de la part des professeurs principaux
- La participation au stage sera valorisée sur PARCOUR'SUP

PREPARATION :

- dans le cadre de l'heure d'accompagnement à l'orientation
- ateliers partenariat ESSEC Trouve ta voie (ressources, vidéos)
- ateliers d'aide à la rédaction de CV , lettre de motivation , etc. à venir

MODALITES :

- Document de demande de stage envoi prévu le mercredi 15/11

POURQUOI S'ENGAGER ?

- Agir très concrètement pour une société plus solidaire
- Vivre une expérience humaine collective
- Être utile aux autres
- Connaître les formes d'engagement
- Donner du sens à votre action



90 000 jeunes l'ont déjà vécu !

9 participants sur 10
sont satisfaits de leur séjour de cohésion*.



Pour
en savoir plus,
rendez-vous sur
snu.gouv.fr
#SNU2024

* Études INJEP 2021 et 2022.


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



#SNU2024 POUR MOI, POUR LES AUTRES, POUR LA FRANCE.

Vous avez entre 15 et 17 ans en 2024
Rejoignez l'équipe SNU

snu.gouv.fr



MERCI DE VOTRE ATTENTION

- PROCHAIN RENDEZ VOUS
- REMISE DES BULLETINS TRIMESTRIELS
- Le jeudi 7 décembre 2023